

Information

Les comités syndicaux sont des instances publiques. Ceci fait office d'information et ne tient pas lieu d'invitation.

A titre d'information, la prochaine réunion d'installation du comité syndical de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 se tiendra en **présentiel** le :

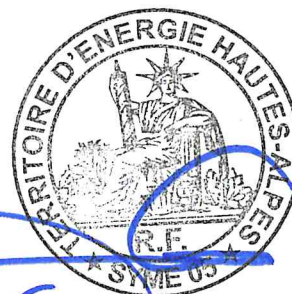
Vendredi 22 mai 2026, à 17h30.
au siège de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05
ZA grande île Nord – 491, Rue des Pins
05230 CHORGES

L'ordre du jour est le suivant :

- I. Affaires Générales**
 - 1.1. Élection du Président
 - 1.2. Lecture et remise en main propre de la charte de l'Elu
 - 1.3. Fixation du nombre des Vice-Présidents et des membres du Bureau
 - 1.4. Élection des Vice-Présidents et des membres du Bureau
 - 1.5. Délégation de pouvoir et de signature du comité syndical au Président
 - 1.6. Délégation de pouvoir du comité syndical au Bureau
 - 1.7. Fixation des indemnités du président et des vice-présidents

- II. Questions Diverses**

Le Président,
Jean Claude DOU



le 13 MAI 2026